



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-05-16

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **16 mai 2023, à 19 h**, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|---------------------------|---|
| — Sarah Bezeau, parent | — Anik Béclair, enseignante |
| — Amélie Verville, parent | — Anik Gauthier, enseignante |
| — Nicolas Sallio, parent | — Nathalie Lefebvre, technicienne du service de garde |
| — Carole Tremblay, parent | — Sophie Morin, psychoéducatrice |
| | — Sophie Lussier, directrice |

ABSENCE NOTIFIÉE :

- Marie-Michèle Naud, parent, s'absente. Elle est remplacé par Amélie Verville, parent-substitut.

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ(S) :

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée

Nicolas Sallio, président du CÉ, ouvre la séance à 19 h 05.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Carole Tremblay se propose comme secrétaire de la présente séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nicolas Sallio propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ40-05-2023

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 4 avril 2023 – séance extraordinaire

Nicolas Sallio propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

CÉ41-05-2023

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public.

6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ – suivi de cheminement

Le Comité de gouvernance et d'éthique du CSSP s'est vu confier la responsabilité de s'assurer que tous les nouveaux membres des CÉ ont bel et bien suivi cette formation. À cette fin, les membres du CÉ doivent remplir un court questionnaire de trois questions, où ils pourront indiquer ce qui leur a semblé le plus ou le moins intéressant dans cette formation. La date limite pour y répondre est le **mercredi 7 juin 2023**. Le 15 mai dernier, les membres du CÉ ont reçu un courriel pour notifier que le questionnaire à cet effet est maintenant disponible.

POINTS D'APPROBATION

7. Établissement des principes d'encadrements des frais chargés aux parents en vue de 2023-2024

Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents ont été établis par les membres du CÉ. Par rapport à l'année scolaire 2022-2023, il y aura une légère augmentation des frais en 2023-2024 en raison de l'augmentation des coûts de matériel :

Pour le matériel d'usage personnel : la somme maximale à débourser pour un parent sera de 55 \$ (au lieu de 50 \$ comme en 2022-2023)

Pour les activités éducatives complémentaires (incluant les sorties) : la somme demandée aux parents tendra vers le plus bas montant possible, grâce à l'utilisation des mesures ministérielles. À titre de rappel, en 2022-2023, le montant total facturé aux parents était de 13,50 \$.

Pour l'agenda (certaines classes seulement) : une soumission sera demandée pour les agendas. En 2022-2023, le montant chargé aux parents était de 7,50 \$. En vue de 2023-24, il pourrait y avoir une légère augmentation en raison de l'augmentation du coût du papier et de fait que ce ne sont plus toutes les classes qui souhaitent utiliser cet outil.

Pour la reprographie : un maximum de 6 \$ par classe (au lieu de 5 \$ comme en 2022-2023) et ce, en raison de l'augmentation du coût à la copie.

Le montant des frais demandés aux parents pour l'achat du matériel pourrait différer d'une classe à l'autre en raison de la particularité de l'école et des approches différentes.

Nathalie Lefebvre propose l'approbation de l'établissement des principes d'encadrement des frais chargés aux parents pour 2023-2024 comme présenté ci-dessus.

CÉ42-05-2023

Approuvé à l'unanimité

8. Règles de conduite - Code de vie 2023-2024

Lors de la révision des règles de conduite (code de vie) plusieurs commentaires ont été soulevés, principalement au sujet du féminin et du masculin et autres termes qui ne sont plus adaptés à la réalité de 2023-2024.

Pagination du code de vie

Page 11 : Nous proposons la révision du féminin et du masculin dans le schéma des adultes intervenant avec les enfants afin d'adopter une écriture plus inclusive.

Page 11 (bas de la page) : Nous proposons de remplacer la phrase : « Je fais ce que les adultes me disent » par « Je suis à l'écoute des adultes qui m'entourent ».

Page 11 : Nous proposons de remplacer le terme « chauffeur » par « conducteur. trice. »

Page 11 : Nous proposons de remplacer « Je n'apporte pas de jouets de la maison » par « Je laisse à la maison mes jouets et autres objets personnels ».

Page 14 : Nous proposons de remplacer l'expression « à la file indienne » par le mot « rang ».

Amélie Verville propose l'adoption des règles de conduite avec les modifications nommées ci-dessus.

CÉ43-05-2023

Approuvé à l'unanimité

POINTS D'ADOPTION

9. Nouveau règlement sur le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services à l'élève

Dans le cadre du processus de consultation des membres du CÉ (via courriel) en lien avec le nouveau règlement, un seul commentaire est ressorti de l'un de nos membres parent.

Madame Marie-Michelle Naud « *En ce qui a trait au règlement du traitement des plaintes, je n'ai qu'un seul commentaire à formuler. Il est écrit, dans la deuxième étape du processus de cheminement d'une plainte : "S'il n'y arrive pas, il expliquera la situation au plaignant et aux personnes impliquées et procédera à la fermeture du dossier." Il me semble qu'il devrait y avoir une ligne supplémentaire expliquant ce que le plaignant peut faire s'il est insatisfait de cette résolution... »*

La semaine dernière, la direction a profité d'un entretien avec Madame Catherine Houpert, au service de secrétariat général, afin de lui faire part du commentaire émis par Madame Naud.

CÉ44-05-2023

Voir annexe I : projet de résolution.

Adopté à l'unanimité

10. Règlements du service de garde 2023-2024

Le canevas est normalisé pour tout le CSSP, peu de champs peuvent donc être adaptés spécifiquement pour l'établissement.

Voici les principales modifications adoptées :

- 1.2. mission, ajout de la sécurité ;
- 2.3. correction des adresses courriel avec le nouveau domaine @cssp.gouv.qc.ca ;
- 5.1. nouvelle procédure pour l'arrivée le matin au service de garde ;
- 5.3. cette consigne n'est pas applicable ;
- 7.3. notification d'absence d'un élève, seulement téléphoner au secrétariat ;
- 9.2. adresse courriel révisée pour le service de traiteur « Les petits chefs » ;
- Page11 - Révision de la tarification du service de garde ;
- Page13 - Ajout du calendrier scolaire 2023-2024.

Nathalie Lefebvre propose l'adoption des règlements du service de garde 2023-2024.

CÉ45-05-2023

Adopté à l'unanimité

POINTS DE CONSULTATION

11. Nouvelle école de Carignan – Invitation de la part du Service de l'organisation scolaire

Sophie Lussier nous a transmis un courriel qu'elle a reçu au sujet d'une invitation de la part du service de l'organisation scolaire pour la nouvelle école de Carignan.

La séance d'information et de consultation aura lieu le 6 juin à 18 h 30 (endroit à déterminer) tous les membres du CÉ y sont conviés. La participation d'Anik Gauthier (enseignante) et de Carole Tremblay a été confirmée.

12. Planification de notre dernière rencontre de juin (formule)

Rencontre du 13 juin à 18 h plutôt qu'à 19 h

Un petit goûter et des breuvages seront servis en guise de reconnaissance de l'implication des membres du CÉ, tout au long de l'année.

Si la température le permet, la formule pique-nique sera adoptée. Autrement, l'activité se déroulera au salon du personnel.

POINTS D'INFORMATION

13. Projet éducatif 2024-2027 (suivi)

Le processus de consultation de tous les membres du personnel en lien avec la révision de la mission, de la vision et des valeurs qui viendront soutenir le prochain projet éducatif de l'école est terminé.

Le 12 mai dernier, il y a eu une rencontre avec la collaboration du comité Ribambelle et du comité pédagogique. Les participants ont effectué un survol du rapport diagnostique rendu disponible par le centre de service scolaire des Patriotes. Les données qui s'y retrouvent permettront de documenter la partie du contexte « externe » de notre projet éducatif. La direction a également profité de la rencontre pour présenter le canevas qui sera utilisé pour la rédaction des projets éducatifs des écoles.

En terminant, une réflexion a été amorcée en lien avec des données qu'ils seraient intéressants d'aller chercher afin de documenter notre contexte « interne » et de déterminer nos objectifs afin de favoriser la réussite des élèves. La direction a rappelé que les projets éducatifs doivent être arrimés au « Plan d'engagement vers la réussite » (PEVR) du CSS.

14. Organisation scolaire 2023-2024

À la suite des inscriptions pour l'année 2023-2024 et des rencontres avec le Service de l'organisation scolaire, voici la clientèle prévue pour la prochaine année scolaire : 4 groupes de maternelle 4 ans (17 élèves/groupe), 13 groupes de maternelle 5 ans (19 élèves/groupe.) et 2 classes de l'adaptation scolaire AMIS-5 (7 à 8 élèves par groupe).

Au total, il y aura donc 19 groupes.

L'école continuera d'accueillir la clientèle du programme Passe-Partout (environ 25 familles).

15. Revitalisation de notre parcours naturel grâce aux sommes amassées avec nos campagnes de financement (suivi de réalisation)

La revitalisation du parcours naturel ne pourra pas avoir lieu cet année. Pour faire suite à la visite de l'équipe mandatée du Service des ressources matériel pour l'évaluation du projet, le président et la direction ont appris que des correctifs devraient d'abord être apportés au niveau du terrain. Aussi, il y aura un défi pour la réalisation du projet du fait qu'il est difficile d'apporter de la machinerie dans la

zone du parcours. D'ici juin 2023, nous avons donc prévu de revitaliser le carré de sable de la cour qui est présentement hors d'usage et de l'achat de jouets pour ce dernier. Il est à noter que les sommes amassées dans le cadre de nos campagnes de financement cette année seront reportées à l'année 2023-2024.

16. Parole au représentant au Comité de parents

Nicolas Sallio indique que les élections pour les membres du conseil d'administration du centre de service scolaire sont maintenant terminées, les postes ouverts sont tous pourvus. Concernant la Semaine nationale de l'engagement parental, il indique que la nomination a été soumise. La personne proposée est Madame Carole Tremblay.

17. Parole au personnel de l'école

17.1. Personnel enseignant

Anik Gauthier indique que d'ici la fin de l'année scolaire, il y aura plusieurs planifications à effectuer, dont celles de transition qui permettra aux élèves qui fréquenteront la même école en 2023-2024 de se connaître (activités de récréation spéciale).

Plusieurs activités de fin d'année à venir.

Les élèves ont bien évolué depuis le début de l'année.

17.2. Personnel professionnel

Sophie Morin indique que le manque de ressources en orthophonie a été réduit cette année grâce à l'ajout de services au privé.

Cette année le service de psychoéducation a été en mesure d'offrir des services à plus d'élèves en raison d'un moins grand nombre de cas complexes. De plus, une demi-journée par semaine a été ajoutée au temps de service déjà offert.

La tournée des CPE est commencée afin de permettre à l'école de bien accueillir ses futurs élèves (selon leurs besoins).

Certains CPE viendront bientôt faire une visite à l'école.

Un processus de communication est en cours de développement entre les intervenants du programme « Agir tôt » et du milieu scolaire pour améliorer l'arrimage des services.

17.3. Personnel de soutien

Nathalie Lefebvre indique que les élèves du service de garde ont souligné leur reconnaissance envers la secrétaire avec des projets de dessins et de cadeaux.

Cette semaine, il y aura une série d'activités spéciales, pour souligner la Semaine des services de garde : pique-nique, cornets de crème glacée, réalisation de collectif, etc. Le plan d'effectifs 2023-2024 est terminé. Comme toujours il y a un grand besoin de main-d'œuvre pour combler les besoins.

Prochaine journée pédagogique : le 9 juin prochain. 185 enfants sont inscrits. Une sortie au zoo de Granby est prévue.

17.4. Direction

Sophie Lussier partage avec le conseil les informations en lien avec les camps de jour : des communications entre les camps de jour et l'établissement scolaire (par les psychoéducatrices) sont en cours afin de faciliter l'intégration de certains élèves avec des besoins d'accompagnement particulier. Au préalable, l'accord des parents est sollicité.

Elle indique aussi que le processus d'affectations du personnel pour l'année 2023-2024 débutera sous peu.

Dans le cadre de la Semaine de l'environnement, plusieurs activités spéciales ont été organisées. Parmi celles-ci, la fabrication d'une « chaise des générations ». La mairesse de Chambley est venue à l'école pour le dévoilement de l'œuvre.

Aussi, les enseignantes du comité environnement et la direction ont été reçues par les membres du Conseil municipal. La chaise sera exposée au Pôle culturel de Chambley. Des photos sont disponibles sur le site web de la ville de Chambley <https://ville.chambley.qc.ca/2023/05/chambley-accueille-une-chaise-des-generations/>.

Plusieurs activités arriveront sous peu en lien avec l'accueil des futurs élèves de l'école.

18. Autre(s) sujet(s)

18.1. Possibilité d'une demande de la part de l'enseignante des Lions (classe de l'adaptation scolaire)

La demande consiste en un diner hot-dog au restaurant Lafleur et à la crèmerie en juin. Les parents du groupe sont favorables à l'activité, les autorisations ont été reçues. Le CÉ approuve le projet de sortie du groupe des lions. Le déplacement se fera à pied dans un rayon de moins de 2 km. Cette activité permettra de valider les acquis des enfants, par exemple : la communication, la verbalisation d'une demande claire, etc.

19. Rappel de la date de la prochaine assemblée

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 juin 2023 à 18 h au salon du personnel de l'école.

20. Levée de l'assemblée

Nicolas Sallio propose la levée de l'assemblée à 21 h.

CÉ46-05-2023

Approuvé à l'unanimité

SIGNATURES :



Nicolas Sallio

Président du Conseil d'établissement



Sophie Lussier

Directrice